



NATIONS UNIES

JOURNAL

COMITÉ DES UTILISATIONS PACIFIQUES DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHÉRIQUE

SOUS-COMITÉ JURIDIQUE
SOIXANTE-DEUXIÈME SESSION

Vienne, 20-31 mars 2023

LUNDI 27 MARS 2023

N° 7

Programme des séances et ordre du jour du
lundi 27 mars 2023

11 heures-13 heures

1044^e séance

Salle des conseils D

Points de l'ordre du jour

- [3] Débat général
- [9] Rôle futur et méthodes de travail du Comité
- [11] Échange général d'informations et de vues sur les mécanismes juridiques relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux et d'assainissement de l'espace, compte tenu des travaux du Sous-Comité scientifique et technique
- [8] Renforcement des capacités dans le domaine du droit de l'espace

**GRUPE DE TRAVAIL SUR LES ASPECTS JURIDIQUES DES ACTIVITÉS
RELATIVES AUX RESSOURCES SPATIALES**

Matin*

(Huis clos)

Salle des conseils D

* À l'issue de l'examen des points de l'ordre du jour abordés à la 1044^e séance.

V.23-05551 (F)



Merci de recycler 

Points de l'ordre du jour

- [3] Débat général
- [12] Échange général d'informations sur les instruments juridiquement non contraignants des Nations Unies relatifs à l'espace extra-atmosphérique
- [15] Propositions au Comité concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour du Sous-Comité

**GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ÉTAT ET L'APPLICATION DES CINQ TRAITÉS
DES NATIONS UNIES RELATIFS À L'ESPACE**

Après-midi*

(Huis clos)

Salle des conseils D

* À l'issue de l'examen des points de l'ordre du jour abordés à la 1045^e séance.

RÉSUMÉ DES SÉANCES

1042^e séance

Débat général [3]

Le Sous-Comité a poursuivi l'examen de ce point de l'ordre du jour en entendant des déclarations des représentantes de l'Espagne et de la Nouvelle-Zélande.

Le représentant de l'Agence spatiale européenne (ESA), organisation dotée du statut d'observateur, a également fait une déclaration.

Législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra atmosphérique [7]

Le Sous-Comité a conclu l'examen de ce point de l'ordre du jour en entendant des déclarations des représentantes et représentants de l'Australie, de l'Autriche, de la Chine, de la Colombie, des États-Unis, de l'Indonésie et du Kenya.

Le représentant du Square Kilometre Array Observatory (SKAO), organisation dotée du statut d'observateur, a également fait une déclaration.

Renforcement des capacités dans le domaine du droit de l'espace [8]

Le Sous-Comité a poursuivi l'examen de ce point de l'ordre du jour en entendant des déclarations des représentantes et représentants de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Fédération de Russie, de l'Indonésie, du Paraguay, du Royaume-Uni et de l'Ukraine.

Des déclarations ont été faites au titre du droit de réponse par la représentante des États-Unis et par le représentant de la Fédération de Russie.

Une déclaration a également été faite au titre du droit de réponse par la représentante de l'Union européenne.

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ÉTAT ET L'APPLICATION DES CINQ TRAITÉS DES NATIONS UNIES RELATIFS À L'ESPACE

Le Groupe de travail a tenu une séance à huis clos dans la matinée.

1043^e séance

Débat général [3]

Le Sous-Comité a poursuivi l'examen de ce point de l'ordre du jour en entendant des déclarations des représentantes de l'Argentine et du Brésil.

Rôle futur et méthodes de travail du Comité [9]

Le Sous-Comité a commencé l'examen de ce point de l'ordre du jour en entendant des déclarations des représentantes et représentants de l'Allemagne, de l'Argentine, de la Chine, de la Fédération de Russie, de la France et des Pays-Bas (Royaume des).

Échange général d'informations et de vues sur les mécanismes juridiques relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux et d'assainissement de l'espace, compte tenu des travaux du Sous-Comité scientifique et technique [11]

Le Sous-Comité a commencé l'examen de ce point de l'ordre du jour en entendant des déclarations du représentant du Pakistan, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et des représentantes et représentants du Bélarus, des États-Unis, de la France, du Japon, des Pays-Bas (Royaume des), des Philippines et du Venezuela (République bolivarienne du).

Débat général sur les modèles juridiques envisageables pour les activités d'exploration, d'exploitation et d'utilisation des ressources spatiales [10]

Le Sous-Comité a suspendu l'examen de ce point de l'ordre du jour après avoir entendu des déclarations des représentantes et représentants du Brésil, de la Chine, de la Colombie, de l'Inde, de la Norvège et du Royaume-Uni.

Les représentants des organisations suivantes, dotées du statut d'observateur, ont également fait des déclarations : Open Lunar Foundation, Secure World Foundation (SWF) et Space Generation Advisory Council (SGAC).

Renforcement des capacités dans le domaine du droit de l'espace [8]

Le Sous-Comité a poursuivi l'examen de ce point de l'ordre du jour en entendant une déclaration de la représentante du Pérou.
